

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CL56

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	10 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	10 000
TOTAUX	10 000	10 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 10 000 euros de l’action 02 Démarches interministérielles et communication du programme 207 sécurité et éducation routière vers l’action 01 Ordre public et protection de la souveraineté du programme 176 Police nationale

Amendement d’appel.

5 954 véhicules brûlés, 1 092 bâtiments dégradés, 3 462 interpellations enregistrées, 723 policiers blessés. C'est le bilan les émeutes qui ont suivi la mort de Nahel. Pendant plusieurs jours, nos forces

de l'ordre ont été mises sous pression pour faire face aux émeutiers dont les violences débridées les rendaient extrêmement dangereux.

Ces actes de violence ne sont pas isolés. La France a également été choquée lors des affrontements de Sainte-Soline où des véhicules des forces de l'ordre ont été brûlés, et où les manifestants attaquaient avec une rare violence les forces de l'ordre.

Deux exemples d'une montée en puissance des violences en France et qui ne peut être contrôlée que par une symétrique montée en puissance de nos forces de l'ordre. Pour cela, il convient d'en recruter davantage, de mieux les payer et de leur donner des conditions de travail convenables.

Or, la Cour des comptes nous alerte sur la crise de vocation qui frappe nos forces de l'ordre ainsi que les vagues de démission qui frappent ces institutions. Le nombre de départs de la police et de la gendarmerie en 2022 est en hausse par rapport à 2021, qui marquait pourtant un record. Cette année-là, la police aurait connu 10 840 départs (+ 33 % depuis 2018) et la gendarmerie 15 078 (+ 25 % sur la même période). Des chiffres que la Cour des comptes juge sous-estimés. "Ainsi, en 2022, la gendarmerie nationale a sous-estimé le volume de départs de 3 000 et la police nationale de 2 500", indique l'institution.

Face à ce constat, comment le Gouvernement compte-t-il agir ?